



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.10/530  
15 mai 1987

FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mme ANNE P. HORSFIELD CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS  
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

711 Chestnut Street  
Nauaimo, B. C. V95 2L1  
Canada

Le 5 mai 1987

Monsieur le Président du  
Conseil de tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

Récemment, alors que j'assistais à une conférence donnée par de jeunes femmes qui venaient d'effectuer un séjour à Belau, et que je regardais les photos qu'elles avaient prises au cours de leur séjour, mon attention a été appelée sur le fait que les conditions imposées au peuple de Belau du fait des ambitions militaristes des Etats-Unis doivent faire l'objet d'une enquête plus vaste.

Aussi, je demande instamment à votre organisation de prendre en considération la décision prise par les Belauans de faire respecter leur Constitution.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) A. P. HORSFIELD (Mme)

-----